

La certification du BEP MSA

- Règlement d'examen -

Le Ministère de l'Éducation Nationale a prévu une certification intermédiaire, à laquelle il est obligatoire de s'inscrire pour pouvoir se présenter aux épreuves du Bac. Il s'agit de passer un BEP MRCU (Métiers de la Relation Clients et Usagers) entre la fin de la seconde et la fin de la première professionnelle. Une partie des épreuves a lieu en cours de formation, une autre sous la forme ponctuelle en juin de fin de première. Vous trouverez le détail des épreuves ci-dessous.

Intitulé des épreuves		Coef	Observations
EP1	– EP1.1 Pratiques professionnelles des services administratifs – situation 1	3 CCF	Entre la fin de la seconde et le milieu de la première. (six fiches descriptives d'activités techniques ou d'organisation)
	– EP1.2 Pratiques professionnelles des services administratifs – situation 2	3 CCF	En fin de stage de seconde (CCF de 20 min) (trois fiches descriptives d'activités relationnelles)
EP2	– Culture professionnelle	6	En fin de stage de seconde
	– PSE (Prévention Santé Environnement)	1	Écrit de 1h en fin de seconde (/10) et en milieu de première (/10)
EG1	Français, Histoire-Géographie	6	Ponctuelle en fin de première sur le programme de première : – Français : questions et sujet d'écriture (/10), écrit 1,5h – Hist-Géo : deux questions en Hist (/4), deux questions en Géo (/4) et une question sur le programme de première d'ECJS (/2), (/10) écrit 1,5h
EG2	Mathématiques	4 CCF	Écrit de 1h en fin de seconde (/10) et en milieu de première (/10)
EG3	EPS	2 CCF	En première